

Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs

France Caillavet, économie

Nicole Darmon, Christophe Dubois, Marlène Perignon : nutrition et santé publique

Catherine Gomy : sciences de l'environnement

Doudja Kabeche, Dominique Paturel : sciences de gestion

Rapport, 11 nov 2021





Constats sur les inégalités alimentaires en France

Rapport Terra Nova, 11 nov 2021

Insécurité alimentaire

« lorsque la disponibilité d'aliments sûrs et adéquats sur le plan nutritionnel ou la possibilité d'acquérir des aliments appropriés par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine » (J Nutr, 1990)

⇒ Définitions officielles internationales, instruments de mesure scientifiquement validés (notamment HFSSM)

⇒ INCA3 (Anses, 2014-2015): **8 M de personnes** (sous-estimation probable)

Insécurité alimentaire souvent assimilée au fait d'être utilisateur de l'aide alimentaire (AA)

→ Incertitude sur le nombre d'utilisateurs de l'AA

- **5,5 M** (rapport IGAS et DGCS, 2018, compilation des remontées des associations)
- **2,2 M** (InCA3, recours au moins 1 fois au cours du dernier mois)
- **8 M** (Secours Catholique, Etat de la pauvreté en France, 2020)

Quelle proportion d'utilisateurs de l'AA parmi les personnes en IA ?

→ **INCA3, Anses** : seulement **25%** des personnes en IA ont eu recours à l'AA le mois précédant l'enquête

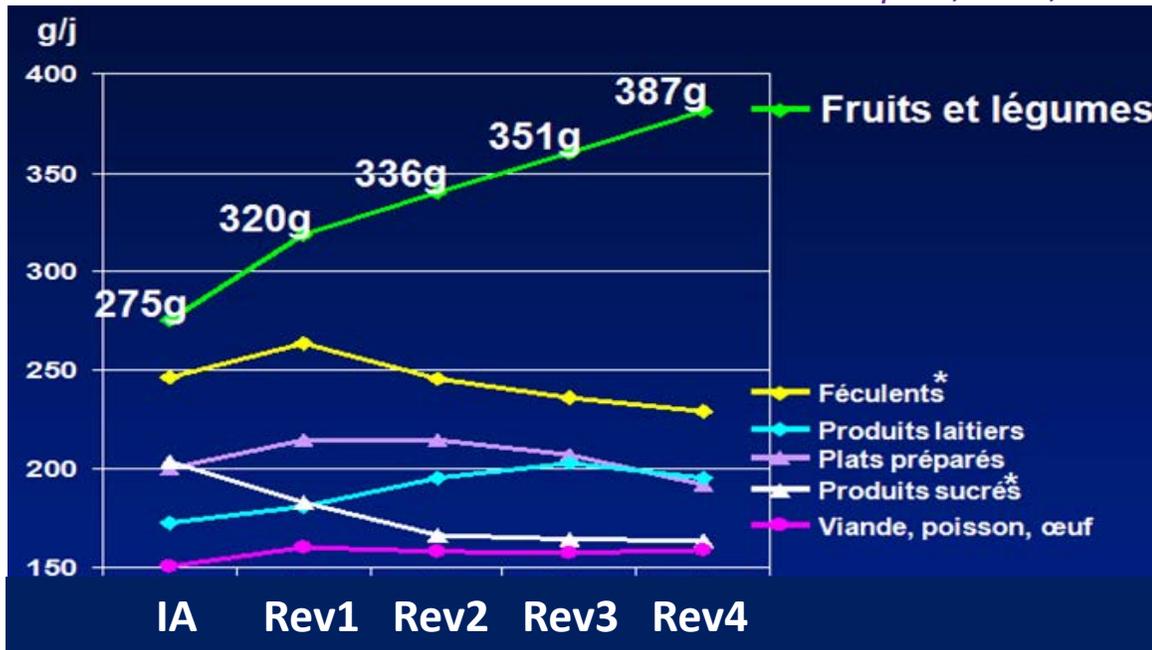
→ **BMS, Dress** : seulement **5%** des bénéficiaires de revenus minima garantis ont eu recours à l'AA le mois précédant

Constats sur les relations entre insécurité alimentaire, revenus et nutrition



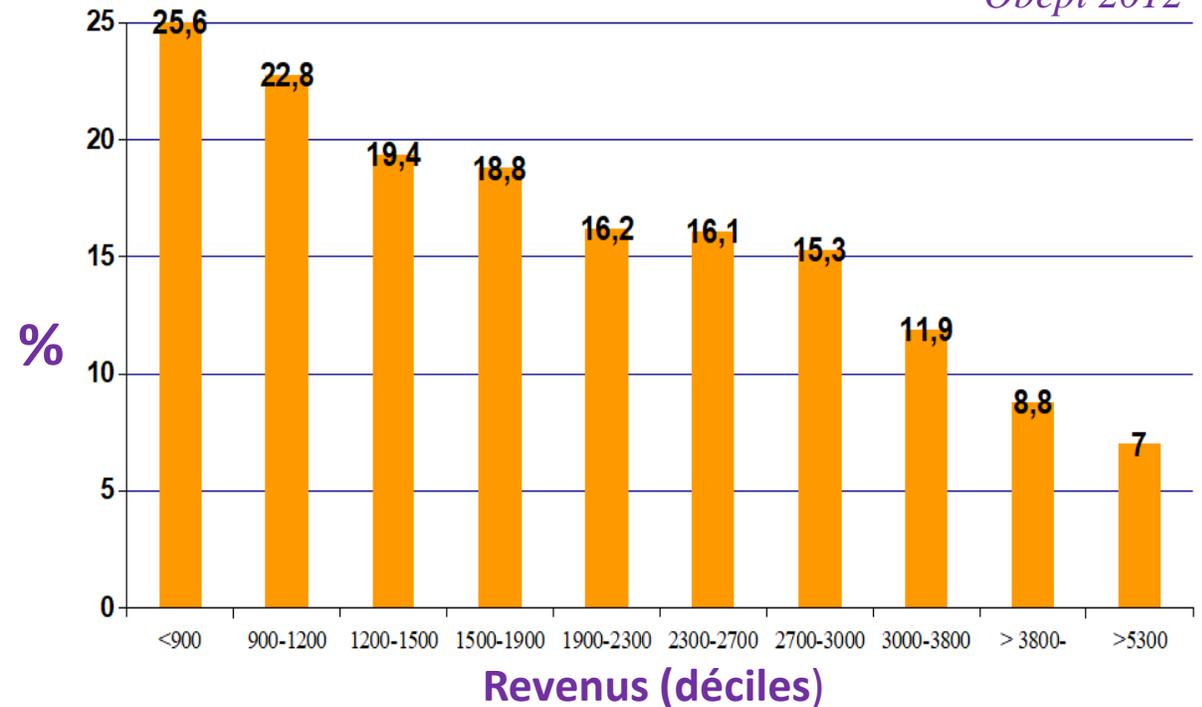
Alimentation

Bocquier, PHN, 2015



Obésité

Obepi 2012



- Inégalités sociales : induisent inégalités en nutrition, contribuent aux inégalités de santé
- La société dans son ensemble est traversée par ces inégalités : gradient social

→ Universalisme proportionné nécessaire

→ Réponse de l'Etat et de l'Europe : Aide alimentaire



Caractéristiques du système d'aide alimentaire en France

Rapport Terra Nova, 11 nov 2021

- ➔ Principalement basé sur des dons de denrées alimentaires
- ➔ Massivement délégué au monde associatif :
 - * opérationnel (collecte, stockage, distribution, gestion des déchets...)
 - * administratif (gestion comptable, défiscalisation...)
 - * législatif (droit du travail, sécurité sanitaire...)
 - * social (accueil des usagers, accompagnement...).
- ➔ Financièrement dépendant de subventions institutionnelles (Etat, Europe, collectivités)
- ➔ Dépendant du gaspillage
- ➔ Dépendant du bénévolat

Limites du système d'aide alimentaire en France

Rapport Terra Nova, 11 nov 2021

- Couverture insuffisante
- Accès intrinsèquement inégal et problèmes en termes de droits humains
- Difficultés de fonctionnement
- Déséquilibre des dons
- Impact environnemental non évalué

**→ Avec l'aide alimentaire,
on a échoué à « lutter contre la précarité alimentaire »**

« Lutter contre la précarité alimentaire » ou la prévenir ?

Rapport Terra Nova, 11 nov 2021

- Aller du curatif vers le préventif,
 - Activer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables
 - Promouvoir la sécurité alimentaire durable

Sécurité alimentaire

(Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, 2012).

Alimentation durable

(FAO, 2010 et FAO/OMS, 2019)

Two red arrows point from the 'Sécurité alimentaire' and 'Alimentation durable' sections towards a central box containing the definition of 'Sécurité alimentaire durable'.

Sécurité alimentaire durable :

« Existe lorsque tous les individus ont un accès - économique, physique et social - égalitaire à une alimentation durable de manière coordonnée et pérenne » (rapport Terra Nova, 2021)



Proposition de critères qu'un dispositif favorable à une sécurité alimentaire durable devrait remplir

Rapport Terra Nova, 11 nov 2021

Un dispositif favorable à une sécurité alimentaire durable :

- ✓ garantit l'accès (économique, physique, social)
- ✓ égalitaire
- ✓ à une alimentation durable,
- ✓ l'empowerment (individuel, collectif, politique)
- ✓ et l'inclusion sociale (lien social, aller-vers, respect de la dignité)
- ✓ de façon coordonnée (à des échelles territoriales différentes)
- ✓ et pérenne (pérennité de l'impact, et du dispositif)

(Encadré 3 du rapport Terra Nova)

➔ Il existe des dispositifs alternatifs à l'aide alimentaire 'classique'

- initiatives citoyennes (groupements d'achats, supermarchés coopératifs, tiers lieux...)
- réponses du secteur privé (ex. listes de courses « Leclerc »)
- ou issues partenariat public-privé (ex. programme Malin)

➔ Ils cochent un ou plusieurs critères, mais jamais tous à la fois

La piste de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

Rapport Terra Nova, 11 nov 2021

Proposition soutenue par un collectif de collectifs (<https://securite-sociale-alimentation.org/>)

Rapport parlementaire Sandrine Le Feur (21 octobre 2021)

Actuellement débattu au Conseil National de l'Alimentation (GC Précarité alimentaire)

Une allocation universelle dédiée à l'alimentation durable dont le mode d'organisation et de financement se fonderait sur le régime général de la Sécurité Sociale

SSA

Droit à l'alimentation durable et Démocratie alimentaire

Allocation universelle pour une alimentation durable

Financée par la cotisation sociale

Accès à des produits et/ou des lieux conventionnés

Critères de conventionnement élaborés démocratiquement dans les bassins de vie



Lecture de la SSA à l'aune de la Santé Publique

Rapport Terra Nova, 11 nov 2021



→ Il est temps d'aller du curatif vers le préventif

→ Pour l'ensemble de la population résidant sur le territoire français

→ En actionnant la transformation vers des systèmes alimentaires plus durables

Conclusion

- **Urgence et nécessité d'une feuille de route politique** qui permettra d'accompagner positivement la transition de l'aide alimentaire vers un droit à l'alimentation durable
- **Des propositions émergent** : elles doivent être mises à l'épreuve et leur efficacité mesurée.
- **La recherche publique peut contribuer** à élaborer une approche structurée
 - d'analyse des dysfonctionnements et des besoins,
 - d'identification ou de co-construction de solutions,
 - d'évaluation de l'impact de ces solutions et de leur suivi

Alimentation durable : Alimentation choisie et désirable, culturellement acceptable, en accord avec les valeurs, les préférences et les pratiques alimentaires, de bonne qualité sanitaire, nutritionnellement adéquate, respectueuse de l'environnement, économiquement viable et équitable.

Sécurité alimentaire : « La sécurité alimentaire est assurée lorsque tous les êtres humains ont à tout moment un accès matériel, social et économique à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui répond à leurs besoins alimentaires et à leurs préférences et qui leur permet de mener une vie saine et active (Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, 2012).

L'Insécurité alimentaire : Il y a Insécurité alimentaire « lorsque la disponibilité d'aliments sûrs et adéquats sur le plan nutritionnel ou la possibilité d'acquérir des aliments appropriés par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine » (Core indicators of nutritional state for difficult-to-sample populations, 1990).

Sécurité alimentaire durable : Suivant les définitions précédentes et les différentes strates du modèle socio écologique des déterminants de comportements de santé, la Sécurité alimentaire durable existe lorsque tous les individus ont un accès (économique, physique et social) égalitaire à une alimentation durable de manière coordonnée et pérenne.

Empowerment : processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer ses pouvoirs d'être, de décider, d'agir, et ainsi, de s'émanciper (définition inspirée de Bacqué, Biewener, 2013). L'empowerment doit être présent à chaque niveau des principes directeurs énoncés plus haut :

- 1er cercle (cible d'action du dispositif), c'est-à-dire le renforcement du pouvoir d'être (estime de soi, compétences) et de décider (faire des choix pour soi) ;
- 2nd cercle (organisation du dispositif), c'est-à-dire le pouvoir de s'engager dans une dynamique collective ;
- 3e cercle (*l'empowerment* politique), c'est-à-dire le pouvoir d'être acteur de la transformation sociale (pouvoir de décision sur les conditions de satisfaction des besoins ordinaires -manger, se loger, se soigner, se déplacer, etc., incluant le pouvoir économique sur les choix de systèmes répondant à ces besoins).